

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE?

LES BOURSES D'ÉTUDES AU CANADA

MARS 2004

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE?

LES BOURSES D'ÉTUDES AU CANADA

MARS 2004

Rédigé par :

Franca Gucciardi

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2004 par
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télec. : 514 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

L'argent est-il important : Collection de recherches du millénaire
N° 9

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Franca Gucciardi
Promouvoir l'excellence? Les bourses d'études au Canada

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (En ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
I. Classification des bourses d'excellence	3
II. Classification des bourses d'excellence canadiennes	5
Sources des renseignements	5
A) Bourses d'excellence selon les sources de financement	5
i) Établissements d'enseignement	6
ii) Gouvernements	6
iii) Organisations non gouvernementales et privées	7
B) Bourses d'excellence par critères de sélection	9
C) Bourses d'excellence par critères d'admission	12
D) Bourses d'excellence selon le critère de la durée	14
III. Synthèse et discussion	17
Références	19

L'auteure souhaite témoigner sa gratitude envers tous les acteurs institutionnels qui lui ont fourni des données et des renseignements. Elle aimerait également remercier le personnel du Programme des bourses d'excellence de son aide et de son soutien, et surtout Annie Szulzyngier, de l'avoir assistée dans ses recherches. Enfin, elle remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé aux nombreuses révisions de ce rapport et formulé des commentaires utiles, en particulier Alex Usher, qui l'a appuyée du début à la fin de ce projet.

INTRODUCTION

Chaque année, les étudiants de premier cycle des collèges et universités reçoivent plus de 200 millions \$ en fonds privés et publics sous forme de bourses d'excellence¹. Si cette somme semble modeste comparée à celle des bourses publiques attribuées en fonction des besoins financiers, elle correspond toutefois au budget d'exploitation d'une université canadienne de taille moyenne, comme l'Université de la Saskatchewan. Malgré cela, la recherche s'intéresse peu à ces bourses.

Au Canada, les programmes de bourses d'excellence se sont multipliés et diversifiés au cours des 15 dernières années. Les gouvernements provinciaux et fédéral, les organismes à but non lucratif et les organisations du secteur privé ont investi le domaine, jusque-là chasse gardée des établissements d'enseignement. Résultat : conçues au départ pour souligner le rendement scolaire exceptionnel de certains étudiants, les bourses d'excellence remplissent désormais une foule de fonctions.

Les étudiants canadiens de premier cycle se voient offrir chaque année plus de 200 000 bourses d'excellence. Ce secteur a connu un développement tel que de nouvelles entreprises, spécialisées dans la recherche de bourses au mérite, sont apparues. Parmi celles-ci, on retrouve des sites Internet comme studentawards.com (en français, boursetudes.com), scholarshipscanada.com (en anglais seulement) et canlearn.ca (en français, ciblétudes). À lui seul, studentawards.com reçoit environ 8 500 visiteurs chaque jour et compte 400 000 utilisateurs. Certains répertoires de bourses, comme le *Maclean's Guide to Canadian Universities*, comporte une section détaillée sur les bourses d'excellence. Le *Entrance Awards Directory* (répertoire des bourses d'entrée) de scholarshipscanada.com recensait plus de 34 000 bourses différentes en 2003.

Les parents canadiens considèrent dorénavant les bourses d'études comme une source de financement importante pour l'éducation de leurs enfants. Selon une étude sur la planification financière des parents en vue des études de leurs enfants, 65 % des répondants comptent sur les bourses². Les faits montrent pourtant que seulement 31 % des étudiants universitaires de premier cycle et 9,5 % de ceux des collèges reçoivent une bourse au cours de leurs études³.

Si les programmes de bourses d'excellence ont évolué, on ne peut en dire autant de notre compréhension à ce sujet. Plusieurs études sur l'aide financière aux étudiants ne tiennent pas compte des différences des divers programmes, et les données sur la taille et la composition de ce secteur sont incomplètes ou inexistantes. Ce rapport vise donc à combler ces lacunes en établissant d'abord une typologie des bourses d'excellence, puis en esquissant un portrait statistique aussi complet que possible du domaine.

-
1. Aux fins du présent rapport, le terme « bourse d'excellence » est synonyme de « bourse au mérite ».
 2. Junor, Sean et Alex Usher, *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Collection de recherches du millénaire de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2002, page 12.
 3. « Enquête sur les étudiants universitaires de premier cycle » (*Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires de premier cycle : 2002*), page 35. « La situation financière des étudiants des collèges canadiens » (*Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial : 2003*), page 32.

I. CLASSIFICATION DES BOURSES D'EXCELLENCE

L'expression « bourse d'excellence » est nébuleuse. Les bourses d'excellence varient autant que les mérites qu'elles récompensent, et leur durée et critères d'admission varient considérablement. Appliqué à l'ensemble des bourses au mérite, le terme « bourses d'excellence » est réducteur et soulève plus de questionnements qu'il n'en résout. Du point de vue de la mise en œuvre des politiques, c'est une erreur.

En principe, on peut classer les bourses d'excellence selon les caractéristiques suivantes : source du financement, critères de sélection, critères d'admission et durée/moment de l'attribution. Le tableau 1 contient une typologie des bourses selon leurs caractéristiques, et tient compte de l'éventail complet des possibilités.

TABEAU 1 : ATTRIBUTS ET CATÉGORIES DES BOURSES D'EXCELLENCE

CARACTÉRISTIQUE/ CATÉGORIE DE BOURSE	DESCRIPTION
Source du financement	
Établissements d'enseignement	Établissements postsecondaires seulement.
Gouvernements	Financement des gouvernements fédéral et provinciaux.
ONG et organisations privées	Organisations non gouvernementales, entreprises, fondations privées, etc.
Critères de sélection	
Scolaires	Attribution aux étudiants uniquement en fonction de leur dossier scolaire ou de leur moyenne pondérée cumulative (MPC), au moyen d'un processus de sélection.
Scolaires non sélectifs (ou « automatiques »)	Semblables aux bourses « scolaires », mais en garantissant aux étudiants une somme d'argent donnée en fonction d'un barème de MPC public (aucun processus de sélection).
Parascolaires	Tient compte d'autres critères (p. ex. leadership, service communautaire, attitude personnelle, entrepreneurship). Ces critères sont à tout le moins aussi importants que le rendement scolaire.
Sportifs	Selon les aptitudes et les performances sportives.
Aptitude	En fonction d'un concours portant sur une aptitude particulière du candidat (p. ex. rédaction, musique, mathématiques, etc.).
Hybride (mérite-besoins)	D'après une combinaison déterminée d'excellence scolaire et de besoins financiers.
Critères d'admission	
Bourse spécifique au programme	Bourse accordée uniquement aux étudiants dans un domaine d'études précis.
Bourse spécifique à l'établissement	Bourse accordée uniquement aux étudiants fréquentant un établissement donné.
Bourse spécifique à une région	Bourse accordée uniquement aux étudiants issus d'une région géographique précise.
Bourse de situation particulière	Bourse visant à corriger une injustice sociale ou à soutenir un groupe particulier, les boursiers devant répondre à certaines exigences (p. ex. âge, sexe, origines socio-économiques ou ethnoculturelles).
Bourse générale	Bourse accordée sans aucune des contraintes d'admission mentionnées précédemment.
Durée/moment	
Admission, non renouvelable	Bourse d'un an accordée aux étudiants entreprenant leurs études.
Admission, renouvelable	Bourse pluriannuelle accordée aux étudiants entreprenant leurs études.
En cours d'études	Bourse accordée aux étudiants déjà engagés dans des études postsecondaires.

Si certaines catégories à l'intérieur d'une même caractéristique s'excluent les unes les autres, d'autres coexistent parfaitement. Une bourse peut très bien, par exemple, récompenser à la fois le rendement scolaire et une aptitude particulière. Il existe aussi des liens entre des catégories de *caractéristiques*

différentes. Les bourses identifiées en fonction des sources de financement (p. ex. celles des établissements d'enseignement ou des gouvernements provinciaux) sont souvent assorties de caractéristiques relatives à l'admissibilité (propres à un établissement et à une province, respectivement).

II. CLASSIFICATION DES BOURSES D'EXCELLENCE CANADIENNES

SOURCES DES RENSEIGNEMENTS

Avant de classer les différents programmes de bourses d'excellence, il a fallu recueillir toute l'information disponible au Canada dans ce domaine. La documentation à ce sujet étant plutôt rare, nous avons utilisé différentes méthodes de recherche.

Les données sur les bourses offertes par les établissements sont tirées d'une enquête de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, effectuée à l'automne 2001 et visant à établir les sommes consacrées à l'aide financière aux étudiants dans les établissements postsecondaires du Canada. En tout, 41 universités (toutes celles de grande taille, sauf l'Université Memorial) et 77 collèges ont indiqué entre autres le nombre et la valeur de leurs bourses d'excellence, de leurs bourses accordées en fonction des besoins et de leurs bourses hybrides (tenant à la fois compte du mérite et des besoins). Le sondage a permis d'obtenir des données sur la valeur et le nombre des bourses, mais ne comportait pas de questions sur les critères de sélection, l'admissibilité ou la durée. L'auteur de ce document a donc mené une enquête de rappel auprès de 22 universités combinant environ 90 % des dépenses globales des établissements canadiens, selon le sondage de départ. Les participants ont alors ventilé l'enveloppe des bourses de premier cycle en bourses d'entrées renouvelables, en bourses d'entrée

non renouvelables et en bourses en cours d'études. Le lecteur doit tenir compte du fait que les données portant sur la durée omettent environ 10 % des dépenses associées aux bourses d'excellence mentionnées dans le sondage initial.

Les données sur les bourses des gouvernements et des organisations non gouvernementales ou privées proviennent de sources publiques accessibles ou des responsables des programmes concernés. Les programmes cités dans ce rapport sont dotés d'un engagement annuel de plus de 50 000 \$.

A) BOURSES D'EXCELLENCE SELON LES SOURCES DE FINANCEMENT

Au Canada, les bourses d'excellence proviennent de trois sources différentes⁴ : la première — de loin la plus importante — regroupe les établissements d'enseignement; la seconde, les gouvernements fédéral et provinciaux; la troisième, des organisations non gouvernementales ou privées. Ensemble, elles distribuent chaque année près de 200 millions \$ en bourses d'excellence, soit plus de 200 000 bourses individuelles. Un étudiant peut en obtenir plus d'une, et elles varient de 100 \$ à 10 000 \$. Certaines sont même renouvelables plusieurs fois.

4. Remarque : Le classement des bourses d'études rend compte de l'organisme qui *distribue* les fonds et non de celui à la source du financement. Ainsi, même si un donateur privé est à l'origine d'une bourse offerte par un établissement d'enseignement, celle-ci sera tout de même répertoriée comme une bourse d'établissement. Les sources initiales des fonds octroyés par les organismes à but non lucratif englobent les particuliers, ainsi que les fondations et le financement privés.

i) Établissements d'enseignement

Les premières bourses d'excellence des universités canadiennes visaient à souligner le rendement scolaire exceptionnel; leur nombre et leur taille étaient plutôt modestes. Les établissements ont commencé à recevoir des dons d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée au cours des années 50, afin de créer des bourses d'excellence. Leur nombre a augmenté dans les années 60, les établissements en venant à administrer un grand nombre de bourses, modestes et dotées de critères d'admission pointus. À mesure que leur gestion se complexifiait, les établissements ont consolidé le financement et mis sur pied des programmes plus systématiques, visant à reconnaître les étudiants exceptionnels. L'augmentation continue du nombre d'inscriptions dans les années 80 a poussé les établissements à tenir des campagnes de financement et à consacrer plus de fonds aux bourses. Des sources privées et non gouvernementales ont investi le secteur au cours des années 90. Conséquence : le nombre de bourses disponibles a fait un bond prodigieux.

En 2000–2001, dernière année pour laquelle nous bénéficions de données, les établissements d'enseignement ont consacré 110 millions \$ aux bourses hybrides et d'excellence. Ils ont offert 73 590 bourses d'excellence d'une valeur médiane de 1 200 \$, dont 96 % provenaient des universités. La taille des bourses n'est liée d'aucune façon à celle des établissements, la médiane variant de 100 \$ seulement entre les universités générales, les universités doctorales et de médecine, et celles de premier cycle (selon la classifi-

cation du magazine *Maclean's*⁵). On observe cependant des divergences régionales de taille quant au financement accordé par les établissements en fonction du mérite. L'Ontario et la Colombie-Britannique représentent 37 % et 9 % de la population des étudiants de premier cycle au pays, mais leurs établissements distribuent respectivement 51 % et 15 % de toutes les bourses au mérite remises aux étudiants de premier cycle au Canada. À l'opposé, les établissements québécois comptent pour seulement 5 % de l'enveloppe distribuée au mérite, même si le Québec regroupe 28 % de la population étudiante⁶. L'enquête indique aussi que 24 établissements sont à eux seuls responsables de 99 % de tout le financement accordé aux étudiants canadiens de premier cycle en fonction du mérite.

ii) Gouvernements

Jusqu'à tout récemment, les gouvernements canadiens évitaient d'accorder des bourses d'excellence aux étudiants du premier cycle et se concentraient sur l'aide financière en fonction des besoins. Le fédéral octroie cependant des bourses d'excellence aux étudiants des cycles supérieurs depuis nombre d'années, essentiellement par l'entremise de trois organismes. Sa première incursion dans ce domaine remonte au programme de Bourses du Canada, qu'il a financé de 1988 à 1995⁷. En 1998, il est intervenu de nouveau en mettant sur pied la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, laquelle a instauré son programme de bourses d'excellence en 2000. Celui-ci accorde des bourses d'entrée renouvelables en fonction de l'excellence parascolaire à des étudiants

5. Alex Stephens, Institutional Undergraduate Aid and Awards in Canada. Article inédit.

6. Source des statistiques sur la population étudiante : Junor, Sean et Alex Usher, *Le prix du savoir: l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Collection de recherches du millénaire, 2002, p. 64.

7. Instauré par ce qui s'appelait alors Industrie, Sciences et Technologie Canada, le programme des Bourses du Canada visait à encourager les étudiants — surtout les étudiantes — à s'engager dans le domaine des sciences. Aboli dans le cadre du budget de 1995, il a été éliminé progressivement jusqu'en 1998.

qui entreprennent leurs études postsecondaires. Au-delà du simple rendement scolaire, le programme récompense l'engagement communautaire, le leadership et le sens de l'innovation.

Seules trois provinces administrent des programmes axés sur l'excellence et dotés d'une enveloppe de plus de 50 000 \$. De ceux-ci, l'*Alberta Heritage Savings Trust Fund* est le plus étoffé et le mieux établi. Il a été mis sur pied en 1976, tandis que les revenus tirés du pétrole et du gaz naturel étaient élevés et que l'Alberta affichait des excédents budgétaires. Créé en 1980 au moyen d'une dotation de 100 millions \$ du *Trust Fund*, le *Alberta Heritage Scholarship Fund* distribue pour sa part 16 000 bourses d'excellence à des étudiants du premier cycle.

Le programme le plus récent est celui des bourses Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II, en Ontario. Mis sur pied en 2000, il accorde des bourses hybrides d'une valeur moyenne de 2 200 \$ aux étudiants qui affichent un bon rendement scolaire et font la preuve de leurs besoins financiers. Le programme devrait distribuer plus de 10 000 bourses une fois sa mise en œuvre terminée, en 2003.

La Colombie-Britannique gère quatre programmes d'envergure. Le *District Scholarship Program* attribue des bourses d'entrée de 1 000 \$ en fonction du mérite scolaire. Ces bourses sont distribuées par les arrondissements scolaires à plus de 500 finissants du secondaire aux quatre coins de la province. Le *Provincial Scholarship Program* accorde des bourses d'entrée au mérite de 1 000 \$ ou 2 000 \$ aux finissants du secondaire qui se sont distingués aux examens provinciaux.

Le *Premier's Excellence Award Program* distribue pour sa part 15 bourses d'entrée de 5 000 \$ en tenant compte de l'excellence parascolaire. Enfin, *Passport to Education*, le plus important programme de la province, octroie plus de 67 000 bourses d'entrée en fonction du rendement scolaire. Les étudiants de la Colombie-Britannique peuvent cumuler jusqu'à quatre bourses, à condition d'avoir fait partie de la tranche de 30 % supérieure dans chaque année de leur secondaire (de la 9^e à la 12^e année). Ces bourses servent à défrayer les frais de scolarité ou des dépenses connexes pouvant atteindre 800 \$.

Les enveloppes annuelles de bourses d'excellence accordées aux étudiants de premier cycle par tous les paliers de gouvernement totalisaient environ 66 millions \$ en 2001–2002; quelque 58 millions \$ provenaient des gouvernements provinciaux, et 8 millions \$, du gouvernement du Canada, par l'entremise de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Ce total de 66 millions \$ devrait atteindre les 82 millions \$ une fois les mises en œuvre des bourses Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II en Ontario et du Programme des bourses d'excellence du millénaire complétées.

iii) Organisations non gouvernementales et privées

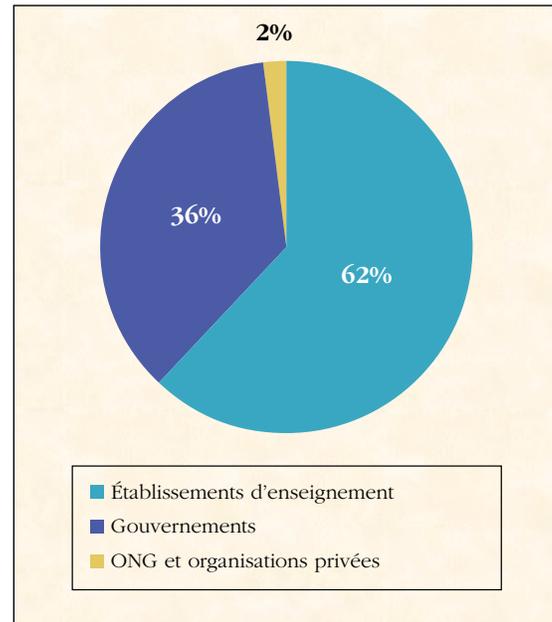
À la fin des années 80 et au début des années 90, quelques organismes non gouvernementaux ont lancé des programmes de bourses d'excellence modestes mais intéressants. Si l'enveloppe investie et le nombre de bourses demeurent restreints comparés à ceux des établissements et des gouvernements, ces organismes se sont tout de même

imposés comme des intervenants de taille dans le secteur en offrant les bourses les plus généreuses et en appliquant la définition la plus large de la notion d'excellence.

Au Canada, une dizaine de programmes dotés d'engagements annuels de plus de 50 000 \$ sont administrés par des organisations privées ou non gouvernementales⁸. La plus importante, la Fondation canadienne des bourses de mérite (FCBM), distribue 1,5 million \$ chaque année en bourses d'entrée renouvelables à des étudiants combinant potentiel scolaire, qualités personnelles, aptitudes au leadership et engagement communautaire. S'inspirant des prestigieuses bourses Rhodes des États-Unis, le programme a été mis sur pied en 1998 afin d'enrichir l'expérience éducative des étudiants. Il prévoit entre autres un important volet de mentorat et d'encadrement, ainsi qu'un fonds de bourses d'été.

L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) sont les deux principaux organismes qui administrent des bourses pour les entreprises privées. En fait, la plupart de ces programmes font partie des avantages sociaux que les entreprises offrent à leurs employés. Il ne s'agit donc pas de bourses d'excellence à part entière. L'AUCC distribue chaque année quelque 10 millions \$ par l'entremise de ces bourses. L'un des plus importants au Canada, le programme Bourses d'études TD Canada Trust

DIAGRAMME 1 : RÉPARTITION DES SOURCES DE FONDS PAR CATÉGORIE



pour le leadership communautaire, offre chaque année 80 bourses d'entrée parascolaires générales, dont 20 renouvelables.

La valeur totale des principaux programmes de sources privées et non gouvernementales se chiffre à environ 4,1 millions \$ pour environ 1 000 bourses. L'étude réalisée ne tenant pas compte des programmes importants des organisations non gouvernementales et privées, cette somme ne reflète pas toute l'ampleur de ce secteur.

Comme le montre le diagramme 1, les établissements d'enseignement distribuent 62 % de toutes les bourses au mérite. De

8. Notamment la Fondation canadienne des bourses de mérite, les bourses au mérite Garfield Weston pour les collèges, le Programme de bourses d'études Mensa Canada, le programme de bourses d'études de la fondation Miller Thompson, le Prix humanitaire de la fondation Terry Fox, les Congrès mondiaux du pétrole, la *Foundation for the Advancement of Aboriginal Youth* et quelques autres bourses décernées par l'entremise de l'AUCC, dont les bourses TD Canada Trust.

ce nombre, les universités représentent 100 millions \$ (96 % de la part des établissements) et les gouvernements, surtout ceux de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, 66 millions \$ ou 36 % du financement total des bourses d'excellence. La dernière tranche de 2 % revient aux organisations non gouvernementales et privées. Encore une fois, ce chiffre constitue une sous-estimation.

B) BOURSES D'EXCELLENCE PAR CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection des bourses varient d'une à l'autre. Conformément à la typologie établie au tableau 1, il existe six types de critères de sélection :

- 1) Scolaires
- 2) Scolaires non sélectifs
- 3) Parascolaires
- 4) Sportifs
- 5) Fondés sur l'aptitude
- 6) Combinaison besoins financiers-excellence

La plupart des critères ne s'excluant pas mutuellement, les bourses en comportent souvent plus d'un. La distinction la plus importante est celle entre les « critères scolaires » et les « critères scolaires non sélectifs ». L'attribution d'une bourse « scolaire » passe par un processus de sélection fondé sur le dossier scolaire ou la moyenne pondérée cumulative (MPC). Les bourses aux « critères

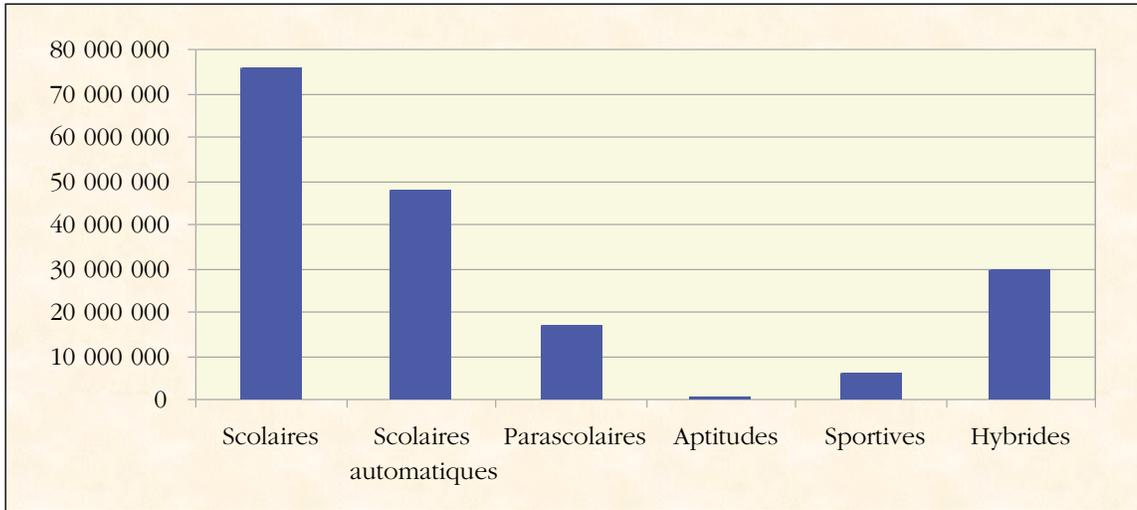
scolaires non sélectifs » (aussi appelées bourses « automatiques ») tiennent également compte des notes, mais sans processus de sélection. Les candidats présentant une MPC donnée sont assurés de recevoir une certaine somme d'argent. L'Université de l'Alberta distribue environ 3 000 bourses aux étudiants qui arrivent à l'établissement avec une MPC d'au moins 85 %. Les étudiants dont la moyenne au secondaire oscille entre 85 et 89 % reçoivent 1 250 \$; ceux entre 90 et 94 %, 2 500 \$; ceux de 95 % et plus, 4 000 \$.

Comme l'indique le diagramme 2, environ 67 % des fonds du secteur des bourses d'excellence sont distribués en fonction du rendement scolaire. Si on ajoute à cette proportion les sommes remises sous forme de bourses hybrides mérite-besoins (la partie « mérite » étant toujours évaluée en fonction des notes), cette portion du financement total excède 83 %. Les bourses d'excellence exigeant un volet parascolaire représentent 9 % de la valeur de toutes les bourses, tandis que la catégorie « aptitude » compte pour moins de 1 %.

Les bourses sportives représentent moins de 3 % des bourses d'excellence au Canada. Selon Sport interuniversitaire canadien, organisme responsable des sports universitaires au pays, les universités canadiennes ont décerné 2 439 bourses sportives pour l'année universitaire 2001–2002. Leur valeur globale se chiffrait à 3,4 millions \$ et leur valeur moyenne, à 1 405 \$.

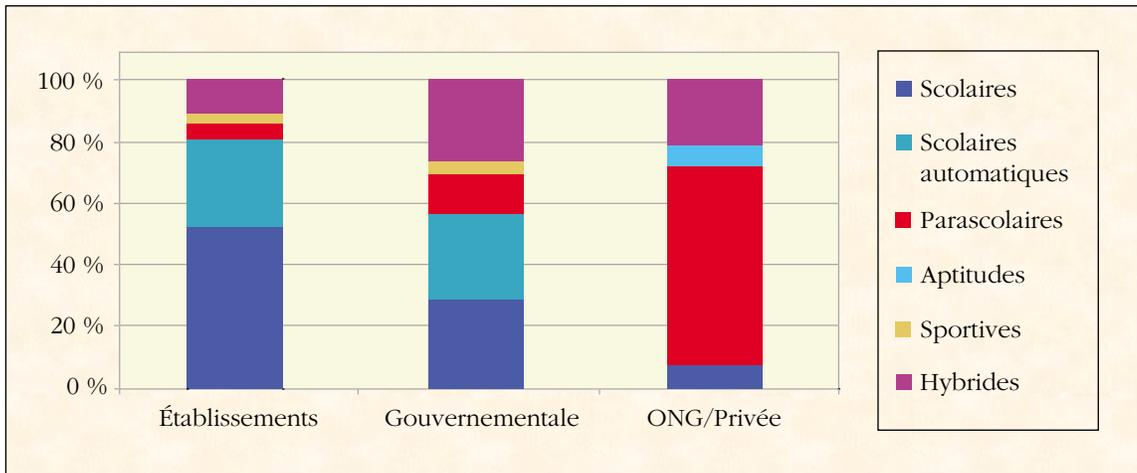
9. Pour une répartition détaillée des bourses sportives au Canada, veuillez consulter le site de Sport interuniversitaire canadien (SIC), www.cisport.ca. En juin 2000, SIC a entrepris de collecter des données et de les rendre accessibles au public. Au Canada, les universités doivent respecter les règles d'attribution énoncées par SIC ainsi que par l'association régionale concernée. Les associations régionales du Canada sont : Ontario Universities Athletics, la Fédération québécoise du sport étudiant, Atlantic University Sport et les Canada West Universities Athletic Associations.

DIAGRAMME 2 : RÉPARTITION DES CRITÈRES DE SÉLECTION PAR CATÉGORIE



Ces constats n'ont rien de surprenant : depuis toujours, les bourses d'excellence visent à reconnaître le rendement scolaire. Le plus étonnant, c'est probablement la variation des critères de sélection selon les sources de financement.

DIAGRAMME 3 : RÉPARTITION DES CRITÈRES DE SÉLECTION SELON LA SOURCE DU FINANCEMENT



Comme l'illustre le diagramme 3, les deux modèles les plus largement financés par les établissements eux-mêmes sont les bourses de type « scolaire » et « scolaire non sélectif »; ensemble, elles représentent 82 % des dépenses en bourses d'excellence. Le financement gouvernemental est composé pour sa part à 26 % de bourses hybrides (principalement celles décernées par l'Ontario et une partie de celles de l'Alberta), à 56 % de bourses de type « scolaire » et « scolaire non sélectif » (soit la plupart de celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique) et à 4 % de bourses sportives. Le 13 % restant est de type parascolaire et provient essentiellement de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Les organisations privées et non gouvernementales investissent surtout dans les catégories des aptitudes et du profil parascolaire (environ 72 % de leurs fonds destinés aux bourses d'excellence). Les bourses hybrides arrivent deuxième, récoltant 21 % du financement total.

Il y a une différence notable entre les bourses attribuées en fonction de la MPC (ou d'autres mesures quantitatives) et celles exigeant un processus d'évaluation plus qualitatif. Le second groupe nécessite des ressources humaines importantes, coûtant ainsi plus cher à administrer. Pour cette raison, plusieurs établissements ont adopté les bourses scolaires « automatiques » au cours des dernières années. Les gouvernements s'y intéressent aussi, étant donné leurs frais généraux peu élevés.

Économiques, les bourses d'études automatiques sont aussi des outils de recrutement efficaces. Elles servent à influencer les étudiants dans le choix d'un établissement. Comme la plupart d'entre elles ne valent pas plus de 1 000 \$ et qu'elles sont décernées à un nombre croissant d'étudiants, elles visent moins à reconnaître l'excellence qu'à gérer les inscriptions. Si le modèle de l'excellence scolaire peut inciter un étudiant à choisir un établissement plutôt qu'un autre, le modèle automatique, lui, vise à influencer le choix de l'étudiant en lui garantissant une bourse. L'Université McMaster a mis sur pied en 2000 un programme de bourses d'entrée automatiques, y consacrant 60 % du budget global de ses bourses. Elle a ainsi enregistré une augmentation de 40 % du nombre d'inscriptions d'étudiants avec une MPC d'au moins 80 %¹⁰. En 1987–1988, l'Université de Winnipeg est devenue l'un des premiers établissements postsecondaires à mettre sur pied des bourses scolaires automatiques. Dix-sept autres universités et deux collèges ont emboîté le pas depuis.

En revanche, les organisations non gouvernementales et privées favorisent le modèle parascolaire. Ne se bornant pas à la MPC, ce modèle privilégie l'engagement communautaire et le leadership. Ce secteur accueille une proportion démesurément élevée de bourses parascolaires prestigieuses, pouvant même atteindre 10 000 \$.

10. John Schofield, « Shopping for Scholarships », *Reader's Digest*, 5 février 2002.

La Fondation canadienne des bourses de mérite (FCBM) a introduit ce modèle sur la scène nationale en 1990 et ajouté une dimension importante aux bourses d'excellence canadiennes. Celles-ci ont cessé d'être de « simples sommes d'argent ». La FCBM ne se contente pas de reconnaître des jeunes citoyens exceptionnels : elle encourage et soutient leur développement en enrichissant leur éducation (programme de mentorat, développement estival, etc.). Organisme non gouvernemental indépendant, la FCBM n'est liée à aucun établissement. Elle peut donc offrir aux étudiants la possibilité d'utiliser leur bourse là où bon leur semble.

Si les bourses de la FCBM ne sont pas réellement les premières de type parascolaire — c'est plutôt la bourse Greville Smith, créée en 1977 à l'Université McGill sur le modèle de la célèbre bourse Rhodes, qui revendique cet honneur —, leur influence a convaincu de nombreux établissements que les bourses à caractère purement scolaire risquaient d'occulter de nombreux étudiants parmi les plus doués. Une quinzaine d'universités et un collège consacrent maintenant d'importantes sommes d'argent à de tels programmes. Les deux plus importants sont les *Chancellor's Scholarships*, de l'Université Queen's, et les *Governor's Scholarships*, de l'Université de Guelph.

En 2000, le modèle parascolaire a fait l'objet d'un financement et d'une expansion considérables grâce à la mise sur pied du programme de bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Ce dernier a permis aux étudiants de tout le pays de bénéficier de ce modèle. Il applique un concept de l'excellence plus large, tient compte de plusieurs

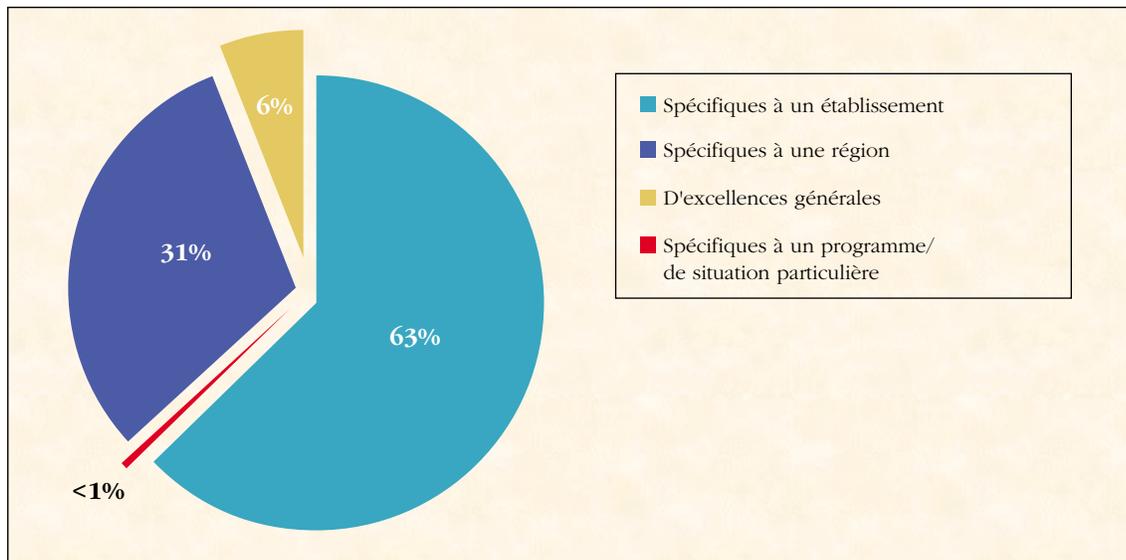
facteurs et repose sur une évaluation qualitative visant à mesurer l'impact d'un étudiant sur sa communauté.

C) BOURSES D'EXCELLENCE PAR CRITÈRES D'ADMISSION

On peut regrouper en cinq catégories les critères d'admission des bourses d'excellence canadiennes. Les *bourses spécifiques à un établissement* sont accordées aux étudiants en fonction d'un établissement donné. Il s'agit du modèle qui reçoit le plus de fonds (63 % du financement global), les établissements constituant la principale source de financement des bourses d'excellence. De fait, la presque totalité de leurs bourses sont liées à un établissement. Certaines bourses de grandes entreprises, visant surtout à encourager les études dans un domaine précis, sont également associées à un établissement particulier (p. ex. les bourses Nortel Networks à l'Université McMaster en ingénierie et en informatique).

Les *bourses spécifiques à une région* forment la deuxième catégorie en importance en matière de fonds. Le financement provenant des gouvernements provinciaux (environ 31 % de celui de tous les ordres de gouvernement) est spécifique à une région. Pour y être admissible, les étudiants doivent résider dans la province. Les bourses provinciales visant aussi à encourager les étudiants talentueux à rester dans la province, la moitié d'entre elles exigeant qu'ils fréquentent un établissement situé à l'intérieur de celle-ci (100 % en Ontario et 40 % en Alberta).

Les *bourses spécifiques à un programme* visent à mousser les études dans un domaine précis; elles comprennent les bourses

DIAGRAMME 4 : RÉPARTITION DES CRITÈRES D'ADMISSION PAR CATÉGORIE

décernées par une entreprise privée pour favoriser le développement de son domaine d'activité. Celles dites de « situation exceptionnelle », destinées à corriger une injustice sociale quelconque ou à soutenir un groupe donné, sont octroyées à des étudiants représentant un sexe plutôt que l'autre, un groupe ethnoculturel ou socioéconomique, etc. On dispose de très peu de données à leur sujet, notamment au niveau des établissements, permettant de les classer en fonction de ces critères. L'auteur de ce document n'a relevé qu'une enveloppe totale de 800 000 \$ pour ces deux catégories. Certaines bourses qualifiées dans cette section de « propres à un établissement » sont également spécifiques à un programme ou à une situation particulière, mais il est impossible pour l'instant d'en établir la valeur totale. D'autres recherches seront nécessaires pour ventiler le financement accordé par les établissements selon ces critères.

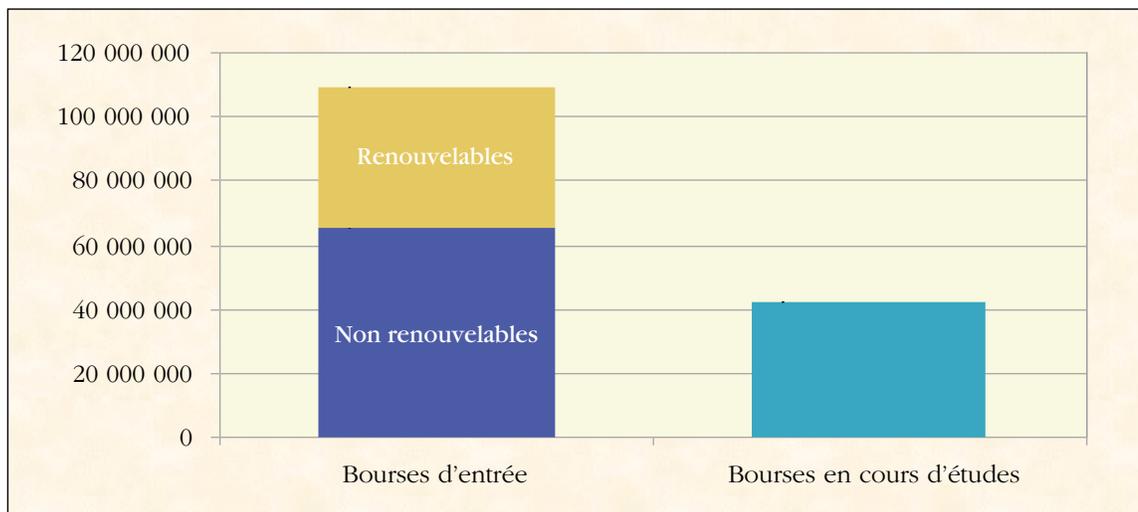
Les *bourses d'excellence générales* sont décernées sans contraintes à l'admissibilité à l'égard du programme d'études et de l'établissement choisis. Au Canada, moins de 6 % du financement lié au mérite est distribué sous forme de bourses d'excellence générales. La plus grande partie de ces fonds provient de sources fédérales (surtout des bourses d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire), non gouvernementales et privées. La quasi-totalité du financement des ONG et des entreprises privées est administrée sous forme de bourses d'excellence générales. Le programme de Bourses d'études TD Canada Trust constitue la seule bourse d'excellence générale d'envergure dotée par une grande entreprise. Il distribue 80 bourses d'entrée parascolaires (certaines renouvelables et d'autres non) à de jeunes leaders des communautés.

D) BOURSES D'EXCELLENCE SELON LE CRITÈRE DE LA DURÉE

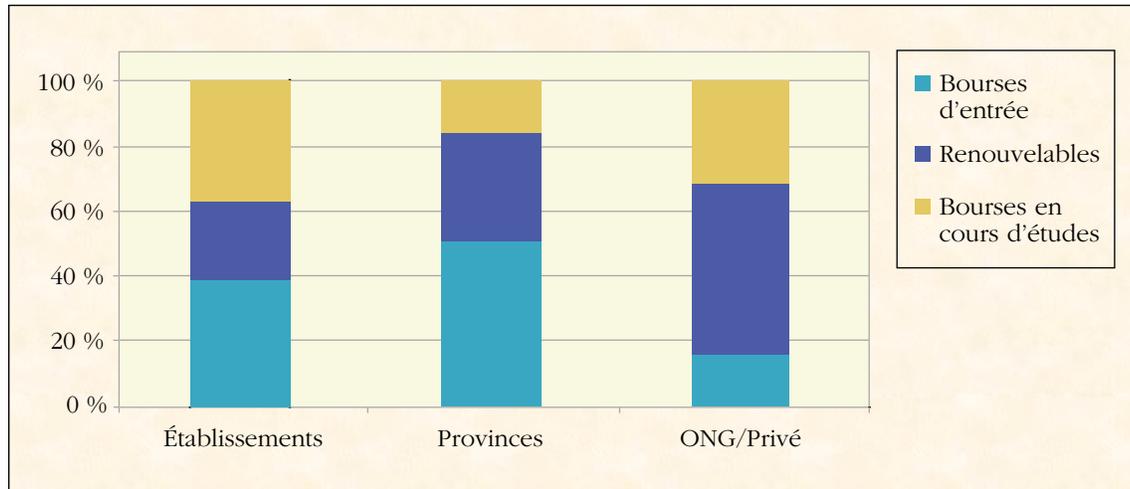
Le dernier système de classement a trait à la durée. Il comporte trois catégories : les *bourses d'entrée non renouvelables*, octroyées à une seule reprise, sont accordées à des étudiants qui entreprennent leur première année d'études postsecondaires. De loin la catégorie la plus largement financée, elle représente 43 % de l'enveloppe totale consacrée aux bourses d'excellence. Les *bourses d'entrée renouvelables* constituent des engagements pluriannuels envers les étudiants au moment où ils entreprennent leurs études. S'ils répondent aux exigences de renouvellement, ils peuvent recevoir ce financement pendant une ou plusieurs années additionnelles. Cette catégorie de bourses jouit du deuxième financement en importance, soit 29 % de l'enveloppe totale. Enfin, les bourses en cours d'études représentent 28 % des dépenses totales en bourses au mérite et sont offertes à des étudiants déjà engagés dans des études postsecondaires.

Comme le montre le diagramme 5, 75 % du budget total des bourses d'excellence est consacré aux étudiants au moment où ils entreprennent leurs études postsecondaires, contre 28 % seulement pour les étudiants déjà engagés dans cette voie. Cette distinction ne révèle rien au sujet de la distribution de l'enveloppe totale des bourses par année d'études. Le financement des bourses d'études renouvelables comprend l'argent *distribué* aux étudiants au cours de leur deuxième, troisième ou quatrième année d'études, même si les sommes leur sont *accordées* au début des études. Certaines bourses « en cours » d'études sont remises pendant la première année. En supposant que la répartition des bourses d'entrée renouvelables est quasi uniforme sur les quatre années d'études, cela sous-entend qu'environ 50 % des sommes consacrées aux bourses d'excellence au Canada sont accordées aux étudiants de première année et que l'autre moitié est

DIAGRAMME 5 : RÉPARTITION DES CRITÈRES DE DURÉE PAR CATÉGORIE¹¹



11. Veuillez noter qu'on n'a pas tenu compte des bourses « hybrides » ni du financement correspondant aux 10 % des établissements non répondants.

DIAGRAMME 6 : RÉPARTITION DES CRITÈRES DE DURÉE SELON LA PROVENANCE DES FONDS

répartie de façon plus ou moins égale entre les étudiants de deuxième, troisième et quatrième année.

Comme pour les critères de sélection, les différences entre ceux portant sur la durée s'accroissent lorsque les données sont ventilées selon les sources de financement.

Si les gouvernements et les établissements privilégient les bourses d'entrée, les organisations non gouvernementales et privées, elles,

favorisent généralement les bourses renouvelables et en cours d'études. Les politiques de l'Alberta et de la Colombie-Britannique font pencher la balance du financement gouvernemental en faveur des bourses d'entrée non renouvelables. Les bourses Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II, en Ontario, redresseront la situation, car elles seront offertes pour les quatre années d'études.

III. SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Chaque année, les étudiants de premier cycle du Canada reçoivent des sommes d'argent considérables sous forme de bourses d'excellence. Les gouvernements et les établissements d'enseignement représentent 98 % de ce financement.

Développement important, les gouvernements ont beaucoup investi en bourses d'excellence ces dernières années. Jusqu'à tout récemment, le partage des responsabilités en matière d'aide financière aux études était clair : les établissements récompensaient l'excellence; les gouvernements répondaient aux besoins. De nos jours, les établissements distribuent autant de bourses en fonction des besoins financiers que du mérite¹², les bourses scolaires automatiques se sont multipliées et plus d'étudiants reçoivent une bourse d'excellence. Les étudiants de première année rafflent plus de la moitié de l'enveloppe totale de ces bourses, attribuées selon des méthodes quantitatives et impersonnelles.

Les bourses au mérite n'atteignent plus leur but initial, soit celui de reconnaître le rendement scolaire exceptionnel. Elles répondent davantage à des objectifs administratifs : elles aident à gérer les inscriptions; les établissements s'en servent pour attirer les étudiants ayant une MPC élevée; les gouvernements des provinces, pour y garder les meilleurs étudiants; certaines bourses sont destinées à transférer des fonds vers les établissements postsecondaires. Il y a lieu de se questionner sur leur efficacité et leurs effets néfastes potentiels.

Bourses au mérite et meilleure chance de réussite ne vont pas forcément de pair. Selon une étude sur une université publique

américaine en milieu urbain, les bourses au mérite influencent les étudiants dans le choix d'un établissement, et plus de boursiers abandonnent leurs études avant la deuxième année. Le choix d'un établissement adapté à l'étudiant est un facteur de réussite sans doute aussi important que le financement¹³. De toute évidence, de telles recherches sont nécessaires au Canada.

Il serait également intéressant de se pencher sur les méthodes d'évaluation des candidatures. Certaines parviennent-elles mieux à attirer les étudiants prometteurs? Y a-t-il des différences entre les programmes reposant sur des méthodes très qualitatives et ceux privilégiant celles purement quantitatives? Les bourses « automatiques » ont-elles un effet sur les notes des étudiants se préparant à entrer à l'université? (Une garantie écrite de financement incite-t-elle certains à travailler davantage, ou à choisir des cours susceptibles d'augmenter leur MPC? Gonflent-on les notes au secondaire?)

Nous en savons encore trop peu sur les programmes de bourses d'excellence, et leur incidence sur les choix des étudiants et leurs chances de réussite. Nos recherches préliminaires nous portent à croire que les programmes n'attachent pas tous la même importance aux intérêts des étudiants. Un grand nombre de programmes poursuivent divers objectifs. Nous devons donc faire preuve d'un esprit plus critique à l'endroit des bourses d'excellence. Cet exercice nous fournira l'occasion de nous pencher sur les objectifs des études postsecondaires et les meilleurs moyens de les atteindre.

12. Junor, Sean et Alex Usher, *Le prix du savoir*, p. 144.

13. Patricia Somers, « Are Mondo Scholarships Effective? », *Journal of Student Financial Aid*, (vol. 23, n° 2, printemps 1993).

RÉFÉRENCES

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants de niveau collégial. *La situation financière des étudiants des collèges canadiens*, 2003.

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires de premier cycle. *Enquête sur les étudiants universitaires de premier cycle*, 2003.

Junor, Sean et Alex Usher, *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Collection de recherches du millénaire de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2002.

Schofield, John. "Shopping for Scholarships," *Reader's Digest*, February 5, 2002.

Somers, Patricia. "Are Mondo Scholarships Effective?" *Journal of Student Financial Aid*, (Vol. 23, No. 2, Spring 1993).

Sport interuniversitaire canadien, www.cisport.ca.

Stephens, Alex. Institutional Undergraduate Aid and Awards in Canada, article inédit.